Envoyé en préfecture le 03/04/2026
Reçu en préfecture le 03/04/2026
Publié le
ID : 022-212202444-20260327-2026_16-DE

COTES D'ARMOR

-:-

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 27 MARS 2026

Date de convocation : 23 mars 2026.

L'an deux mil vingt-six, le vingt-sept mars à dix-neuf heures le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire des séances sous la présidence de Madame Dominique LE LUDUEC, Maire.

Étaient présents : LE LUDUEC Dominique, CARRE Cédric, BALDASSINI Léa, GOUBIN Xavier, LEVRIER Isabelle, JULIEN Jean-Noël, OURVOUAI Martine, LE GALL Nicolas, JULIEN Sandra, GILET Philippe, TREGUIER Cécile, BELOEIL Joël, PECHARD Marinelle, LE TIEC Michel, CRESCENCE Cyndia.

Était absente : TRÉGUIER Cécile (pouvoir donné à Martine OURVOUAI).

Secrétaire de séance : BELOEIL Joël.

2026-16-COMITE NATIONAL D'ACTION SOCIALE (C.N.A.S.) :

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de désigner ses représentants au sein du Comité National d'Action Sociale pour le personnel des collectivités territoriales.

Par un vote à main levée, le Conseil Municipal désigne, comme :

- *Délégué "élu" : BALDASSINI Léa.*
- *Délégué "agent" : MORDELLET Michelle.*

Fait à PLUSSULIEN les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Dominique LE LUDUEC.

MAIRIE DE PLUSSULIEN
Côtes d'Armor